

Pourquoi le DMG me permet
d'améliorer ma santé ?

Que dois-je faire ?



Combien ça coûte ?



Quelles données sont partagées



Et moi, je peux les consulter ?

Qui contrôle ?

Mon **DMG**, Dossier Médical Global, est créé et tenu à jour par mon médecin généraliste. Il est entièrement payé par ma mutuelle !

Le **DMG** centralise les données santé qui me concernent et mon médecin y indique aussi mes allergies, mes vaccins, mes médicaments...

Quand je suis hospitalisé, quand je vois un spécialiste : **je demande de transmettre mes données à mon généraliste** pour que mon DMG soit toujours à jour

Et moi, quelle information j'aimerais ajouter dans mon dossier ? ?



Les prestataires que je consulte détiennent des données de santé qui me concernent. **Avec mon consentement**, ils peuvent les partager entre eux.

Sur les sites : www.reseausantewallon.be
www.masante.belgique.be

Je peux consulter les résultats de mes prises de sang, d'actes techniques, les rapports des spécialistes, les médicaments qui m'ont été prescrits..

Je peux vérifier à tout moment qui a accès à mes données.

Les mutuelles et les assurances n'y ont jamais accès

Une question ?
Une information à communiquer ?

J'en parle à mon médecin !

